

[Français]

ON DEMANDE COMMENT CEUX QUI N'ONT PAS REMPLI DE FORMULE D'IMPÔT SERONT DÉDOMMAGÉS

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse à l'honorable ministre des Finances. Étant donné que, depuis sa déclaration d'hier, plusieurs députés de son propre parti, ici à Ottawa, sont contre la proposition, et cela inclut plusieurs députés ministériels de la province de Québec . . .

**Des voix:** Nommez-les!

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Si le député de Brome-Missisquoi a une question à poser, voudrait-il bien le faire.

[Français]

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, étant donné que plusieurs ministériels ici à Ottawa sont opposés à la proposition . . .

**Des voix:** Nommez-les!

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne demandais pas au député de reprendre son préambule.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Dites-leur de se calmer en face.

**M. Paproski:** Dites à ces libéraux de se tenir tranquilles.

[Français]

**M. Grafftey:** Étant donné que seulement les gens de la province de Québec qui paient l'impôt seront récompensés par le gouvernement fédéral, le ministre des Finances peut-il dire à la Chambre précisément aujourd'hui de quelle façon il va compenser les gens pauvres de la province de Québec qui ne paient pas d'impôts? De plus, étant donné que la proposition de M. Parizeau a été appuyée par tous les partis d'opposition de la province de Québec et plusieurs députés ici au gouvernement, va-t-il oublier sa politique de confrontation et adopter aussi vite que possible la proposition du Québec?

**M. Chrétien:** Monsieur le président, il me fait plaisir de dire à l'honorable député que nous offrons un champ de taxation qui pourrait être occupé par le Québec de la même façon que nous l'avons fait dans les autres provinces. La formule employée a consisté à réduire l'impôt sur le revenu fédéral et à permettre à la province d'occuper ce champ de taxation. Nous offrons exactement la même proposition au Québec qu'aux autres provinces. Je ne comprends pas l'honorable député de ne pas comprendre cet aspect-là. Pour moi c'est tellement clair.

Quant aux députés de mon parti qui ne l'appuieraient pas, j'aimerais bien que l'honorable député essaie de les nommer.

### Questions orales

LA PRÉSUMÉE INJUSTICE DE LA SOLUTION UTILISÉE POUR REMBOURSER LES QUÉBÉCOIS

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, quand je regarde la proposition du ministre des Finances, c'est vrai que si le ridicule tuait il ne serait pas à la Chambre aujourd'hui.

Ma question est celle-ci. Étant donné que selon la formule proposée les couples dont les deux conjoints travaillent recevront généralement la somme de \$85 chacun, tandis que la famille où seulement le père de famille ne recevrait que \$85, le ministre des Finances nous dirait-il si c'est cela qu'il considère comme une réponse à la société juste promise par son premier ministre?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur le président, lorsque nous coupons les impôts nous coupons les impôts. C'est exactement la même chose en Ontario ou dans les autres provinces. Nous avons coupé l'impôt sur le revenu de chacun des contribuables. La proposition que l'honorable député présente à la Chambre à ce moment-ci ne tient pas parce que nous avons fait exactement la même chose dans tout le Canada. Nous avons évacué un champ d'impôt que les autres provinces ont occupé sans faire le tapage que le gouvernement du Québec essaie de faire pour avoir des avantages politiques supportés par l'honorable député.

**M. La Salle:** Monsieur l'Orateur, vous me permettez de rappeler au ministre des Finances et au très honorable premier ministre que le ministre des Finances du Québec a eu l'appui des partis de l'opposition, dont M. Ryan, et le très honorable premier ministre est au courant de cela.

Ma question est celle-ci. Étant donné que le ministre des Finances avait comme objectif un stimulant à l'industrie et que le ministre a reconnu hier que sa proposition ne cadrait plus à 100 p. 100 avec l'objectif fondamental, j'en déduis que le ministre des Finances a menti délibérément à la population canadienne et, dans les circonstances, est-ce que le ministre . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Si l'honorable député a une question, je lui demanderais de la poser tout de suite.

**M. La Salle:** Ma question est celle-ci, monsieur le président. Le ministre des Finances a établi un objectif, savoir que ce serait un stimulant direct pour l'industrie. Hier le ministre des Finances a admis que sa formule n'était pas un stimulant direct. Étant donné les circonstances, j'en déduis qu'il a menti à la population canadienne et je lui demande de s'excuser auprès de la nation canadienne.

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je pose la question de privilège. Je demanderais à l'honorable député de retirer ses paroles, qui ne sont pas parlementaires. Il a employé les mots «menti délibérément». Ces paroles ne sont pas parlementaires, et il devrait les retirer immédiatement, avant que je puisse répondre à sa question.

● (1452)

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Je ne peux vérifier quels sont les mots exacts qu'a employés le député, mais, si je me souviens bien, il a accusé . . .